



POLLEC 3

Comité de pilotage – Lancement

Pont-à-Celles – 7 septembre 2017

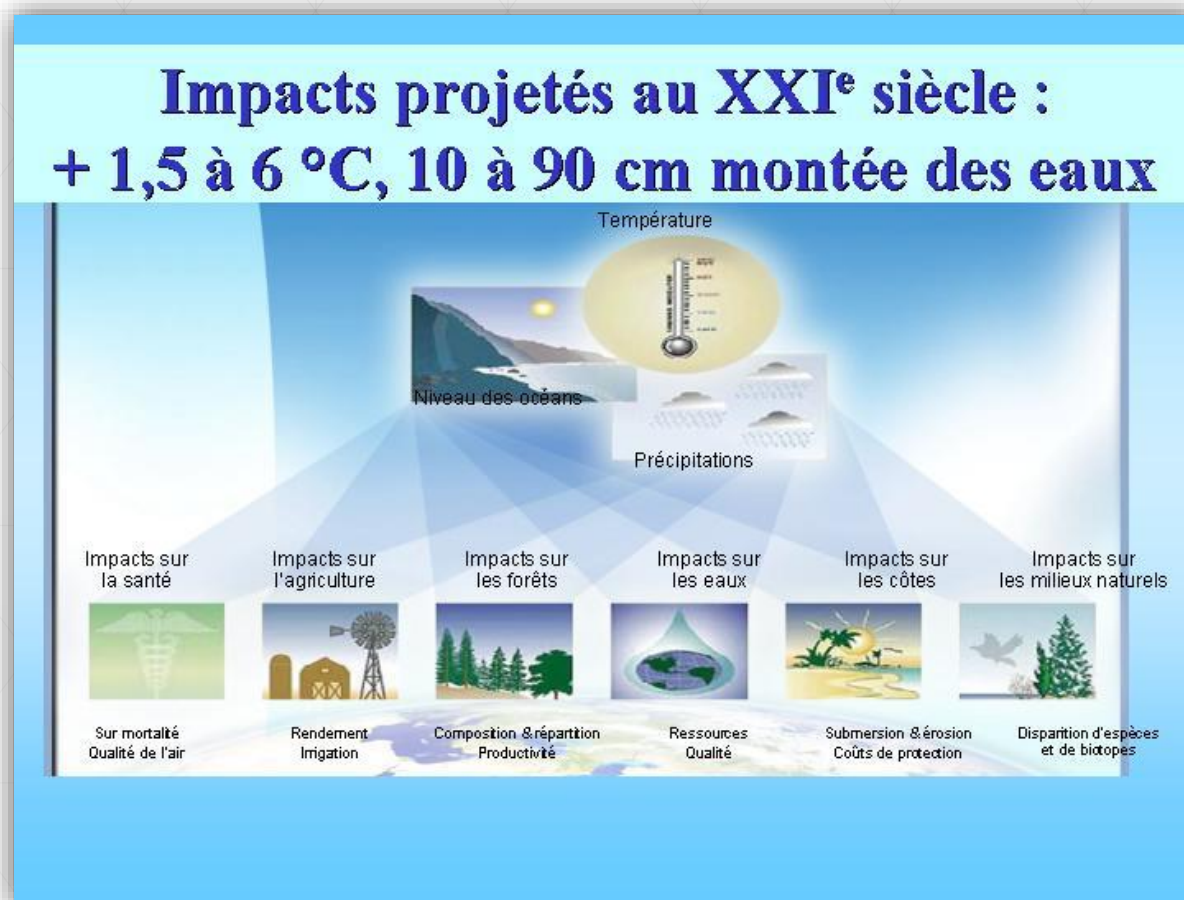


Déroulement de la soirée

1. Changements climatiques et conséquences de l'inaction
2. Convention des Maires et Pollec en Wallonie
3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050
4. PAEDC, les grandes lignes
5. Tour de table 1 et questions sur présentation
6. Création d'un **Comité de pilotage**
7. Tour de table 2 : motivations pour participation et apports

1. Changements climatiques et conséquences de l'inaction

1. Changements climatiques et conséquences de l'inaction



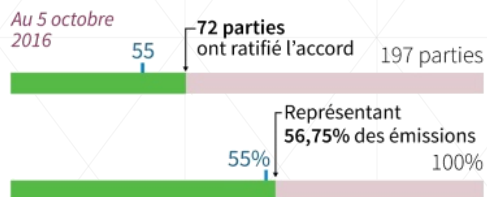
1. Changements climatiques et conséquences de l'inaction

- **Même sur le plan purement économique !** : Le [rapport de Nicholas Stern](#) , vice-président senior de la Banque mondiale, est la 1^{ère} étude sur le réchauffement climatique financée par un gouvernement, menée par un économiste et non par un climatologue.
- **Il conclut que :**
 - **« 1 % du PIB investi maintenant ne ralentirait nullement notre activité, mais suffirait à fortement atténuer les effets du changement climatique et que ne pas faire cet investissement, serait risquer une récession jusqu'à 20 % du PIB mondial. »**

1. Changements climatiques et conséquences de l'inaction

Accord climat de Paris : c'est fait

Cet accord historique devait être ratifié par 55 parties représentant au moins 55% des émissions pour entrer en vigueur. Le second seuil a été franchi mercredi



Principaux pays signataires	Pourcentage des émissions
Chine	20,09
États-Unis	17,89
Inde	4,10
Brésil	2,48

L'UE, représentant 12,08%, a donné son feu vert à la ratification

7 pays européens ont ratifié le texte

Source : ONU

L'accord de Paris 12 décembre 2015

Points clefs :



Vise à limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C et si possible 1,5°C



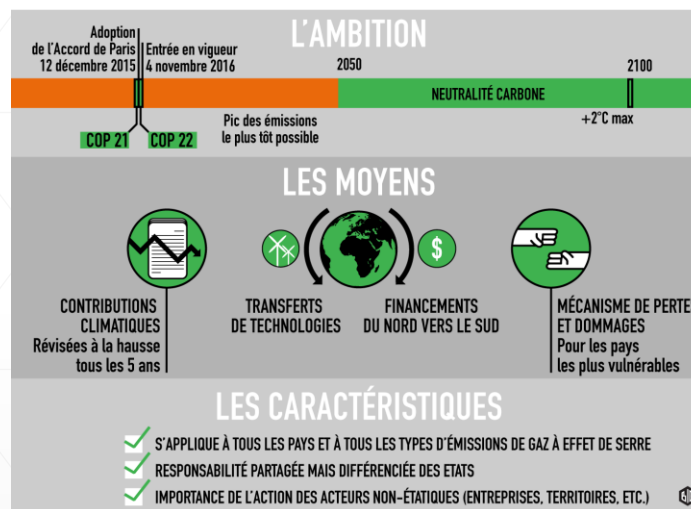
100 milliards de \$/an fournis par les pays riches à partir de 2020



Plafonnement dans les meilleurs délais, puis réduction des émissions de gaz à effet de serre à partir de 2050

© AFP

COMPRENDRE L'ACCORD DE PARIS



2. Convention des maires et pollec en wallonie

2. La Convention des Maires : Un engagement pour une politique européenne énergie et climat



www.eumayors.eu



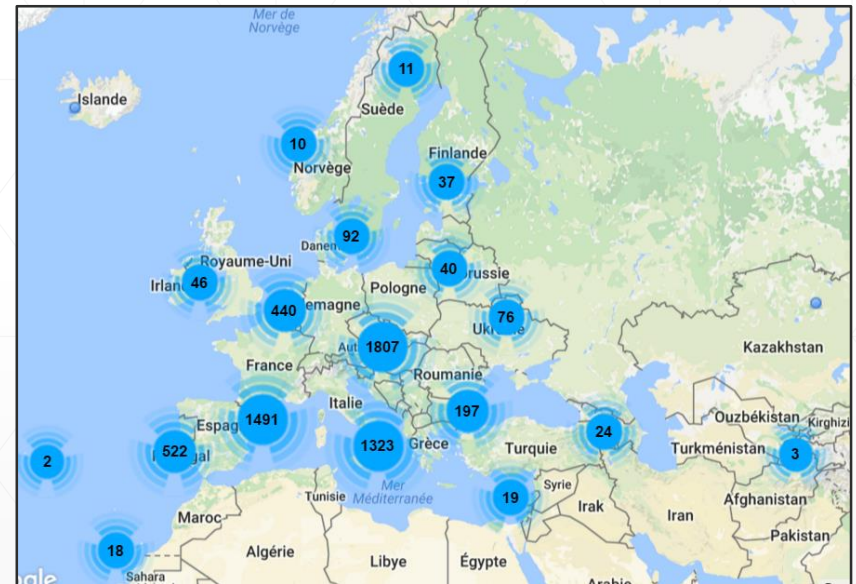
- ... réunit les collectivités locales et régionales qui se sont engagées volontairement à mettre en œuvre les objectifs de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie sur leurs territoires (objectifs de baisse de gaz à effet de serre pour horizon 2030).

2. Convention des Maires

Un réseau de **7.372 communes** (au 05/2017), soit de **227.250.446 habitants, 44,5% de la population européenne !**

Objectifs pour horizon 2030 :

- Réduire de **40%** les émissions de CO₂ par rapport à 2006 à partir du territoire de chaque commune !
- **27%** d'énergie renouvelable
- **27%** d'efficacité énergétique



2. Pollec en Wallonie



POLLEC

POLitique **L**ocale **É**nergie **C**limat : soutien financier et méthodologique aux communes qui, volontairement, souhaitent mettre en place une politique Locale Energie Climat dans le cadre de la Convention des Maires

176 communes auront signés la Convention des Maires à l'issue des 3 campagnes, soit plus de 65 % des communes en Wallonie



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie

2. Pollec en Wallonie

Et **Pont-à-Celles ?**....a rejoint ce mouvement **en partenariat avec la Province du Hainaut** (en parallèle avec d'autres communes)
Grâce à ce soutien et avec le comité de pilotage, elle élaborera un Plan d'actions

Rôle et compétences de la Province :

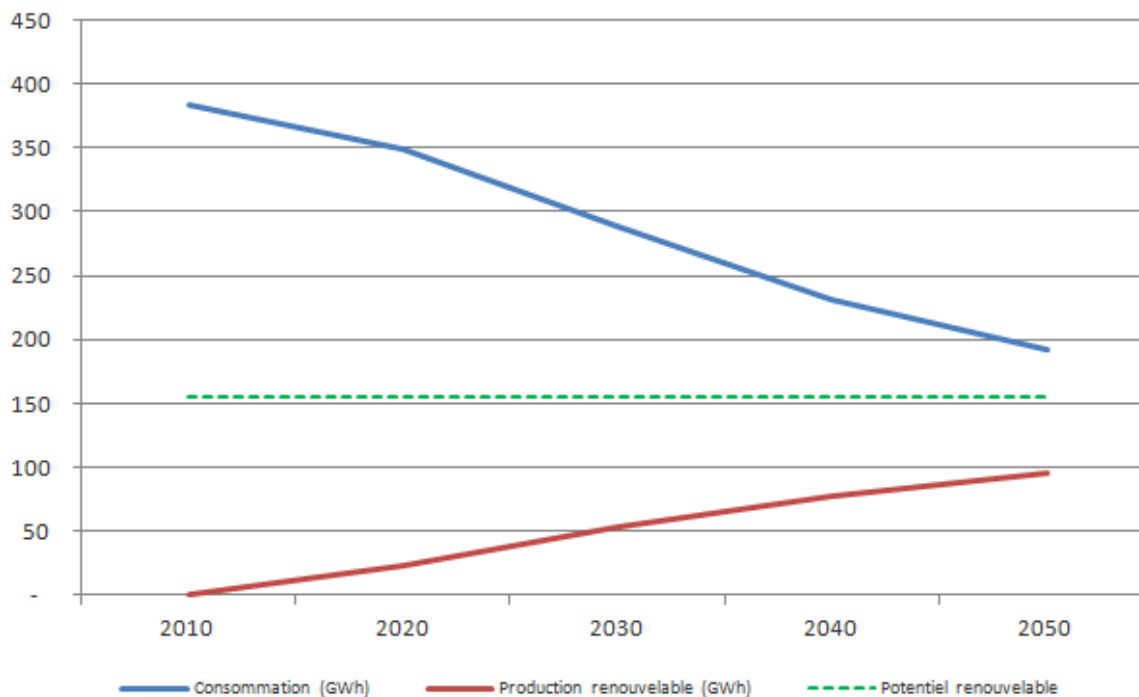
- **Accompagnement** méthodologique et technique visant à l'autonomie de la commune à terme
- Mise à disposition d'**outils** performants
- **Expertise confirmée** dans les **Plan d'Actions** En faveur de l'**Energie Durable** (PAED)
- **Partage et échange** d'expériences : organisation d'ateliers thématiques, ...
- **Facilitateur** du travail en réseau

3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

Choisissez la réduction de consommation en 2050	50%
Choisissez un niveau de couverture renouvelable en 2050	50%

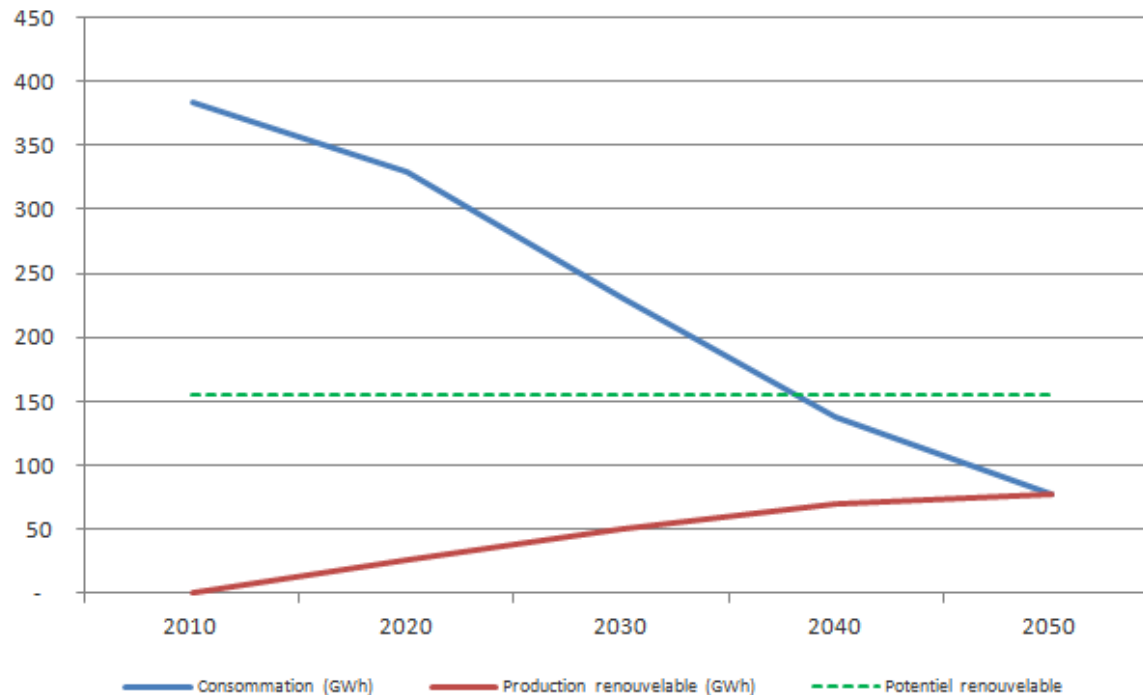
Trajectoire 2050 (GWh)



3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

Choisissez la réduction de consommation en 2050	80%
Choisissez un niveau de couverture renouvelable en 2050	100%

Trajectoire 2050 (GWh)



3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

Pont-à-Celles :

Consommation en **énergie finale** par **vecteur énergétique** en **GWh**

	Elec.	Gaz nat.	Prod. Pétr.	Autres	Total	Evol.	Popul.
1990	37,5	24,4	308,3	19,2	389,3	100	100
2006	54,6	51,2	373,2	8,5	487,5	125,2	107,3
2014	57,4	43,4	350,7	11,1	462,6	118,8	112,1
	12,4%	9,4%	75,8%	2,4%	100%		

En 2014 : Pont-à-Celles = 0,4% de la consommation finale de la Wallonie

3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

Pont-à-Celles :

Consommation en **énergie finale** par **secteur d'activité** en GWh

	Indust.	Logts	Tertiaire	Transp.	Agric.	Total
1990	14,9	144,9	19,6	201,2	8,8	383,3
2006	6,5	160,5	27,2	283,1	10,1	487,5
2014	7,7	131,0	30,9	284,6	8,4	462,6
	1,7%	28,3%	6,7%	61,5%	1,8%	100%

3. Choix d'une vision, trajectoire(s) horizon 2050

Pont-à-Celles :

Consommation en **énergie renouvelable** en GWh

	Elec. Eolien.	Elec. Photov.	Total.	Chaleur solaire	Biométh	Cogénéra. a.	Total
1990	0	0	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0	0	0
2014	39,2	3,5	42,7	0,2	0	0	42,9

Electricité : Ratio Production Locale / Consommation

	Consommation	Production	Prod/cons
2014	57,4 GWh	42,7 GWh	74,4%

4. PAEDC

Les grandes lignes

4. PAEDC, les grandes lignes

- **PAEDC** = **Plan d'Actions** en faveur de l'**Énergie Durable** et du **Climat**
- Actions sur **l'ensemble du territoire communal**
- **Secteurs concernés :**
 - ✓ Patrimoine communal
 - ✓ Logement / particuliers
 - ✓ Production d'énergie renouvelable
 - ✓ Industrie
 - ✓ Tertiaire
 - ✓ Transport
 - ✓ Agriculture

4. PAEDC, les grandes lignes

Bénéfices d'un PAEDC

... véritable outil de redéploiement économique communal...

- **Économies** d'énergies et financières
- Accès à des **subsidés** supplémentaires
- Création d'**emplois**
- Amélioration habitat, mobilité, environnement, santé, ...
- Augmentation de la résilience, autonomie du territoire
- Rôle d'**exemplarité**
- ...

5. Tour de table 1

5. Tour de table 1

Vos questions

6. Création d'un comité de pilotage

6. Création d'un Comité de pilotage

Rôles du Comité de pilotage

- Coordonner l'élaboration du PAEDC
 - Valider les bilans, l'état des lieux, l'analyse de vulnérabilité, et l'estimation du potentiel renouvelable
 - Proposer une vision à long terme (Trajectoire)
 - Proposer un scénario 2030 (Objectifs sectoriels et actions)
 - Valider le PAEDC

- Relayer les débats vers le Collège communal
- Proposer le PAEDC au Collège et au Conseil communal
- Coordonner et suivre la mise en œuvre du PAEDC
- **dans la durée**
- Proposer les adaptations du PAEDC

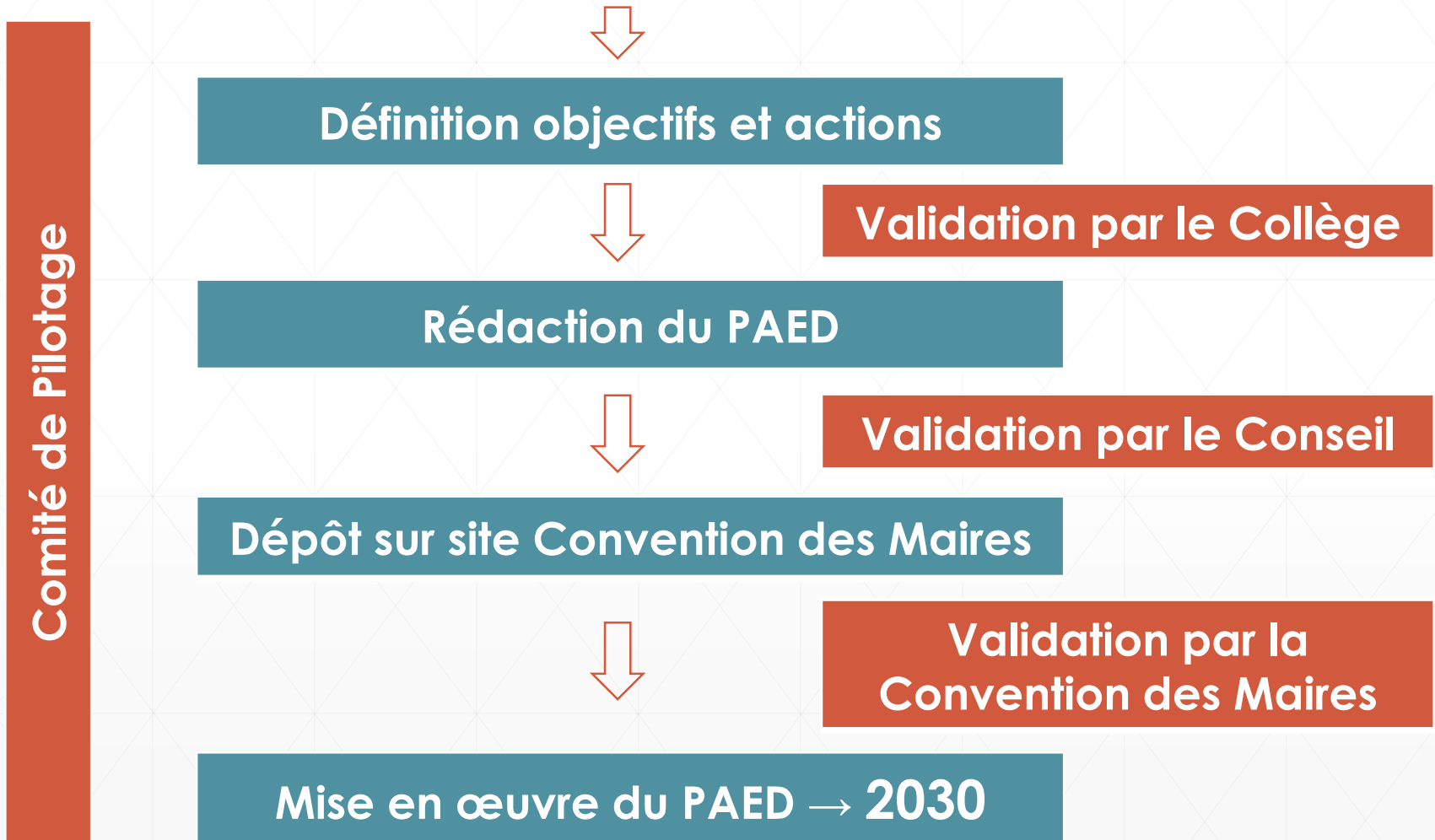
6. Création d'un Comité de pilotage

Agenda du Comité de pilotage dans les grandes lignes du PAEDC



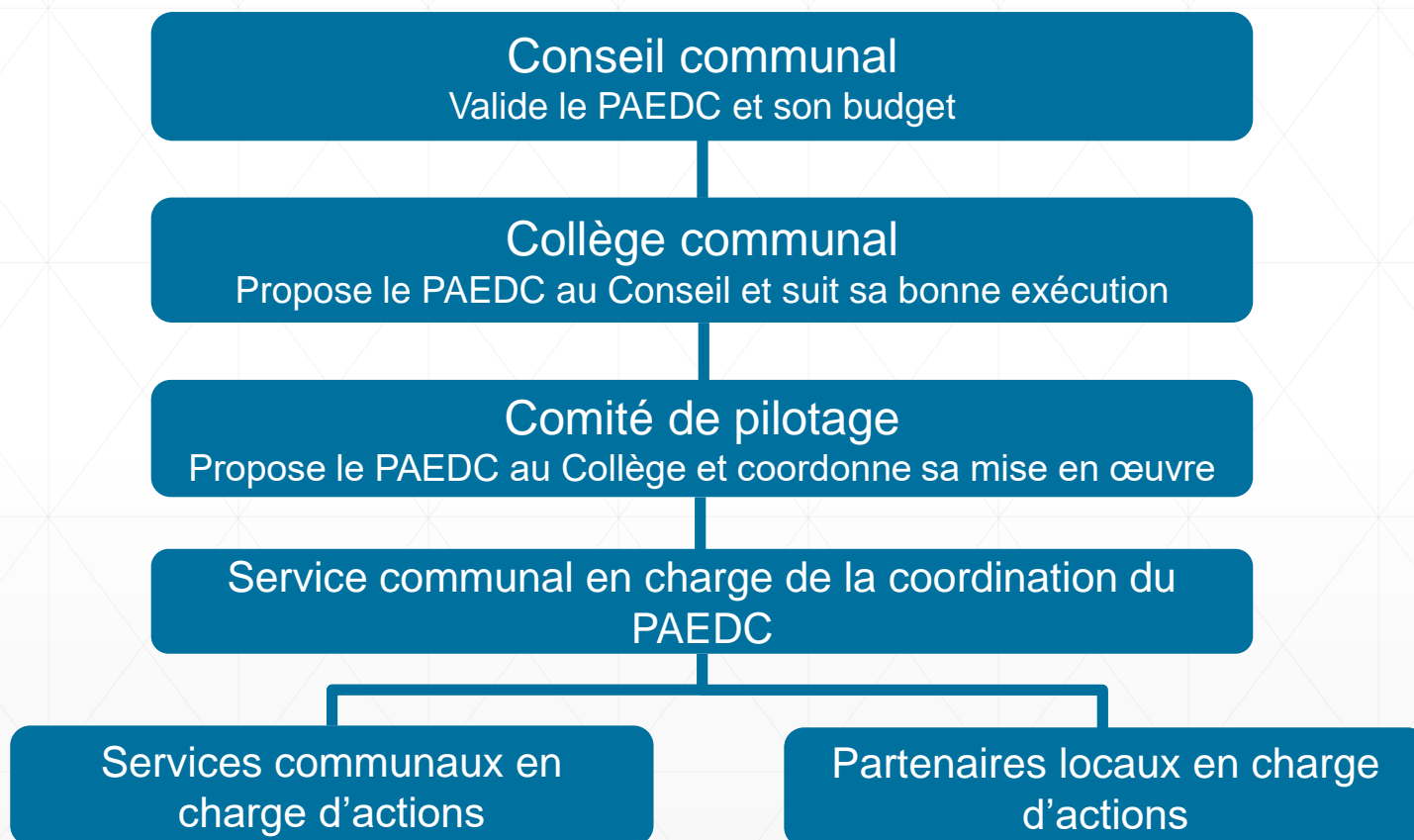
6. Création d'un Comité de pilotage

Agenda du Comité de pilotage dans les grandes lignes du PAEDC



6. Création d'un Comité de pilotage

Organigramme décisionnel



6. Création d'un Comité de pilotage

Composition du Comité de Pilotage

Devraient idéalement être Associés ceux qui vont agir ou faciliter l'action :

- Membres du Collège en charge de la thématique
- Élus (de la majorité et de la minorité)
- Service communal en charge de la coordination du PAEDC
- Principaux services communaux
(Direction/Finances/Aménagement du territoire/Environnement/Travaux/Communication/ADL ...)
- CPAS
- Centre culturel (Pays de Geminiacum)
- Associations locales (citoyens, commerçants, ...)
- Entreprises
- Conseils consultatifs
- Citoyens experts

6. Création d'un Comité de pilotage

Planning Pollec 3



6. Création d'un Comité de pilotage

Planning du PAED

- Diagnostic du territoire : **de septembre à décembre 2017**
- Les communes , encadrées par la Province, participeront à 4 ateliers afin de définir le diagnostic :
 - Atelier du 14/09/2017 :
 - Adhésion à la Convention des Maires
 - Collecte des données énergie relative à notre patrimoine communal
 - Mise en place du comité de pilotage
- Prochains ateliers les 24/10, 23/11,19/12
- Élaboration du PAED : **de janvier à mai 2018**
- Sur base du diagnostic, le PAED pourra être élaboré de janvier à mai 2018 pour être déposé en juin 2018

7. Tour de table 2 :

Motivations pour intégrer le C.P et apports éventuels

7. Tour de table 2

Les divers participants sont invités à présenter leurs éventuelles motivations pour intégrer le comité de pilotage ainsi que leurs contributions à l'efficacité de cette structure.

Cette séance d'information a été préparée et organisée par

Membres des services communaux:

- Sami FAKHFAKH, Conseiller en Energie
- Hélène GOETHALS, Conseillère en Environnement

Membres de l'Association pour le développement local (ADÉL):

- Laurence VANDERMEREN, Chargée de missions
- Yves DELFORGE, Vice-président

Une initiative portée par

